

**ELECTIONS "ALTEA"**  
(caisse de retraite cadres)  
N'oubliez pas de retourner  
votre vote par correspondance

## VOTRE PARTICIPATION...



Comme chaque année à pareille époque, nous avons mis en ligne sur notre site internet un fichier vous permettant d'estimer le montant de votre participation.

Il suffit de saisir votre rémunération annuelle brute... et la machine fait le reste.

Bien sûr, il ne s'agit que d'une estimation, mais nous aussi, nous avons la prétention de ne pas "taper loin" !

**Alors, rendez-vous sur [www.cfdt-dassault.net](http://www.cfdt-dassault.net)**

Si l'internet vous rebute... les délégués/es CFDT sont à votre disposition.

## ACCORD D'INTÉRESSEMENT



Nouvelle rencontre prévue vendredi 2 avril entre la Direction Générale et les Organisations Syndicales. Objectif : Négocier l'accord d'intéressement pour les années 2010, 2011 et 2012.

Lors de la précédente réunion, en complément à notre demande de dé plafonnement de l'enveloppe et d'abondement, la délégation CFDT avait notamment mis l'accent sur la situation des salariés travaillant à temps partiel ou subissant un arrêt maladie.

**SUR LE FOND...** Tout comme nous avons su le faire sur d'autres primes (prime salon), il est temps de mettre un terme à la différence de traitement qui consiste à penser qu'un salarié qui travaille à temps partiel ou qui a eu un arrêt maladie s'investit moins que les autres salariés.

D'autant, que c'est le principe de la "double peine", puisque ces salariés sont à la fois "proratisés" sur la part fixe de 300 € et également sur la part proportionnelle puisque précisément proportionnelle à leurs salaires.

**SUR LA FORME...** Selon nos estimations, satisfaire une telle demande coûterait moins d'un euro par salarié travaillant à temps plein... Afin d'en être certain, nous avons demandé à la DG de nous présenter une simulation pour la réunion du 2 avril.

La réponse à cette question n'est pas seulement du ressort de la DG mais également de celui des autres syndicats, que nous espérons bien avoir convaincus de la justesse de notre demande.

## DÉCISION RAFALE



Selon la presse brésilienne, le président Luiz Inacio Lula da Silva devrait annoncer sa décision début avril.

**Souhaitons que ce soit à Pâques plutôt qu'à la Trinité...**